

INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

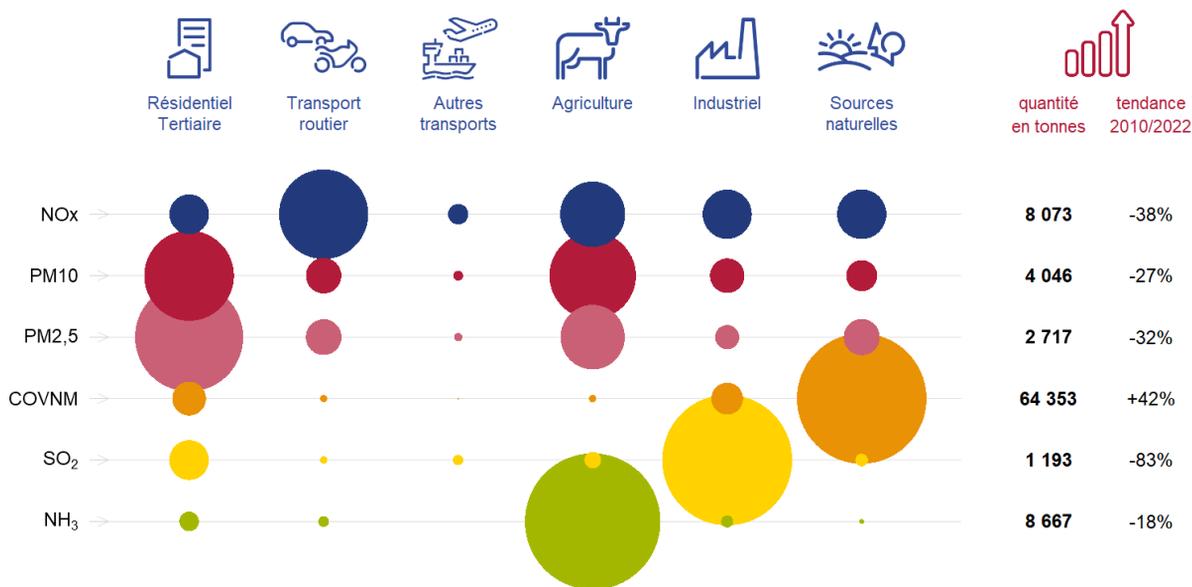
Pyrénées-Atlantiques

département



Recensement des polluants rejetés dans l'air

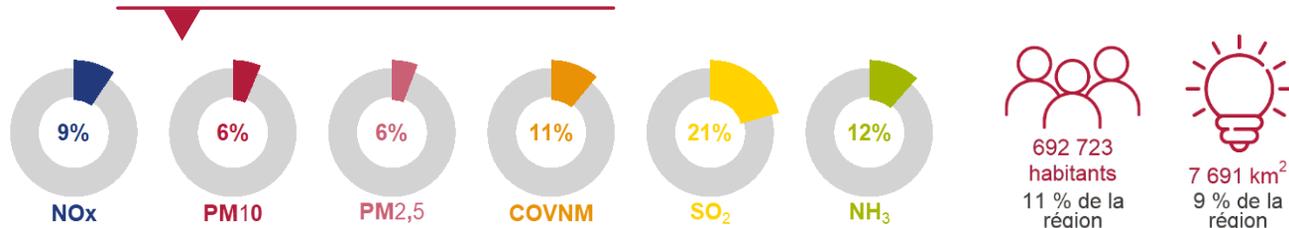
par secteur d'activité



COVNM : composés organiques volatils non méthaniques NOx : oxydes d'azote PM₁₀ : particules grossières
 PM_{2,5} : particules fines NH₃ : ammoniac SO₂ : dioxyde de soufre

Dans les **Pyrénées-Atlantiques**, le transport routier est le plus important contributeur aux émissions de **NO_x**. Ce polluant, issu principalement de la combustion, est aussi émis par l'agriculture (engins agricoles et engrais), les industries, le secteur résidentiel/tertiaire (chauffage au bois, gaz ou fioul) et les sources naturelles (prairies et forêts). Concernant les particules (**PM_{2,5}** et **PM₁₀**), les sources principales d'émissions sont le chauffage au bois (secteur résidentiel/tertiaire) et l'agriculture (en particulier via le travail des sols). Les émissions de **COVNM** sont liées principalement aux forêts (secteur « sources naturelles ») et dans une moindre mesure aux secteurs industriel et résidentiel/tertiaire (utilisation de solvants, colles, peintures, chauffage au bois etc.). Le **SO₂** est principalement émis par le secteur industriel. Le secteur résidentiel et tertiaire est également une source de **SO₂** via le chauffage au fioul et au bois. Enfin, la source principale de **NH₃** est l'agriculture, et plus précisément les déjections animales et l'épandage de celles-ci sur les cultures (engrais).

Contribution du département dans les émissions régionales (2022)



Retrouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>